

## Lecture de diverses adresses contenant des dons patriotiques, lors de la séance du 2 pluviôse an II (21 janvier 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Lecture de diverses adresses contenant des dons patriotiques, lors de la séance du 2 pluviôse an II (21 janvier 1794). In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) p. 517;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1961\\_num\\_83\\_1\\_36597\\_t2\\_0517\\_0000\\_10](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_36597_t2_0517_0000_10)

---

Fichier pdf généré le 15/05/2023

Les tombeaux de nos vieux ducs ont éprouvé le même sort.

Les communes conduisent dans ce moment leurs cloches et ornements à Rennes et envoient à la Monnoye le reste de l'argenterie de leurs églises.

Les citoyens Piraud et Perruchot, l'un curé de Mauron et l'autre vicaire de Serent ont aussi voulu rendre hommage à la philosophie et à la raison. Ils ont l'un et l'autre remis leurs lettres de *maîtrise* (sic) au secrétariat du district et abdiqué les fonctions de charlatans. Je t'adresse avec la présente les deux brevets de fanatisme et de superstition. Salut en la patrie.»

MAILLART (*agent nat. prov.*).

#### 4

**Les juifs d'Avignon annoncent qu'ils ont également envoyé au département de Vaucluse les instrumens le plus précieux de leur culte (1).** (*Applaudi*).

**Mention honorable (2).**

[*Avignon, 16 frim. II*] (3)

« Représentants,

Depuis 1800 ans, nous gémissons sous le plus dur esclavage à Avignon. Le gouvernement tyrannique et détestable des prêtres pesait encore plus sur nous que sur les autres habitants de cette cité. Il n'était pas de genre d'oppression qui échappe à la voracité italienne pour aggraver encore sur nous le poids du despotisme.

Tel était notre avilissement qu'on ne nous regardait pas comme des hommes, et que nous n'avions même pas de patrie... mais y en eut-il jamais sous l'empire des tyrans ?

Vous nous en avez donné une en rendant à l'homme dégradé sa première dignité.

Nos premiers regards se sont tournés vers elle et la première marque de notre amour, a été le don de toute notre argenterie que nous avons fait transporter au département.

Représentants, nous avons tout donné, nous eussions voulu en avoir davantage, et nous vous en eussions fait hommage avec encore plus de plaisir. Mais vous ne calculez pas sur le plus ou le moins, et vous jugez de l'offrande par le cœur de celui qui la fait.»

Isaac DEMONTEAUX, Ruben MOYSE, Gain MOYSE, Tobie D'ALPUGET, Lyon ST-PAUL [*et 12 autres signatures*].

#### *Etat de l'argenterie*

22 grenades pesant 19 marcs 4 onces; 3 lampes, un verre et un sucrier pesant 9 marcs 3 onces; 2 bonnets détruits et un matté pesant 16 marcs 2 onces 2 gros. Total : 45 marcs une once 2 gros.

#### 5

**On fait lecture des adresses contenant les dons patriotiques.**

(1) P.V., XXX, 22.

(2) B<sup>in</sup>, 2 pluv. Mention dans *M.U.*, XXXVI, 42; *J. Paris*, n° 387; *J. Mont.*, p. 560; *C. Eg.*, n° 522; *F.S.P.*, n° 202; *Ann. patr.*, p. 1732.

(3) C 290, pl. 914, p. 7.

#### a

**L'administration du district de Senlis annonce 985 chemises, 138 paires de souliers, 151 paires de bas, 17 draps de lit, 3 couvertures de laine, 11 habits uniformes, 36 paires de guêtres, 20 culottes, 18 pantalons, 17 vestes ou gilets, 7 redingotes, un manteau, 6 mouchoirs de poche, un boudrier, un chapeau, 6 gibernes et une serviette (1).**

**Mention honorable (2).**

#### b

**La société de Blamont, département de la Meurthe, 2467 chemises, 338 livres de charpie, 4 caisses de bandes et compresses, 58 paires de bas, 6 cols, 4 pantalons, 72 paires de draps de lit, 316 chemises, et 30 aunes de toile (3).**

La Société populaire de la commune de Blamont, annonce qu'elle a monté, armé et équipé un cavalier qui est parti pour l'armée du Rhin, et qu'elle a envoyé, tant à Strasbourg qu'à Nancy, dans les magasins militaires, 2467 chemises, 338 livres de charpie, 4 caisses de bandes et compresses, 58 paires de bas, 6 cols, 4 pantalons et autres objets provenans de dons patriotiques; qu'elle a aussi remis à l'hôpital, pour les défenseurs de la patrie, 72 paires de draps, 280 chemises, 30 aunes de toiles; et trois douzaines de chemises aux volontaires qui en avoient besoin, lors de leur passage à Blamont.

Mention honorable, renvoyé au comité des marchés (4).

#### c

**La société de Layrac (5), 80 paires de souliers, 500 chemises, 100 paires de bas, beaucoup de vieux linge, et 2100 l. destinées pour les pauvres (6).**

La municipalité et la Société populaire de la commune de Layrac, district d'Agen, annoncent qu'elles ont envoyé à l'administration du département 80 paires de souliers, 500 chemises, 100 paires de bas, et beaucoup de vieux linge pour faire de la charpie; une somme de 2100 liv. provenant d'une collecte qui avoit été faite pour contribuer aux frais des volontaires qui voudroient marcher sur Toulon, va être employée à faire vivre les pauvres, puisque les perfides Anglais sont chassés.

Renvoyé au comité des marchés (7).

#### d

**La société de Valençay, 95 chemises, 20 paires de souliers, 12 paires de draps de lit, 4 paires de bas, 14 l. tant en numéraire qu'en assignats (8).**

(1) P.V., XXX, 22. Mention dans *Mon.*, XIX, 272; *J. Sablier*, n° 1091; *J. Fr.*, n° 485; *J. Paris*, n° 387; *M.U.*, XXXVI, 41; *C. Eg.*, n° 522.

(2) B<sup>in</sup>, 2 pluv. (suppl<sup>l</sup>).

(3) P.V., XXX, 23. Mention dans *J. Fr.*, n° 485; *J. Sablier*, n° 1091; *Mon.*, XIX, 272.

(4) B<sup>in</sup>, 2 pluv.

(5) Lot-et-Garonne.

(6) P.V., XXX, 23. Mention dans *Mon.*, XIX, 272; *J. Sablier*, n° 1091; *J. Fr.*, n° 485; *C. Eg.*, n° 522; *J. Paris*, n° 387.

(7) B<sup>in</sup>, 2 pluv.

(8) P.V., XXX, 23. Mention dans *J. Sablier*, n° 1091; B<sup>in</sup>, 2 pluv.